



Procès-verbal No 9 – Séance ordinaire du Conseil Communal

Mercredi 12 décembre 2012 à 20h15

L'ordre du jour suivant est accepté tel qu'envoyé aux Conseillers communaux :

- 1) Appel
- 2) Assermentation
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance du 31 octobre 2012
- 4) Communications du Bureau
- 5) Communications de la Municipalité
- 6) Budget 2013 (préavis no 22)
Rapport de la Commission de Gestion – discussions – votation
- 7) Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 346'000.- TTC pour la réfection du toit, la création d'une nouvelle fosse à lisier et l'aménagement d'une fumière au chalet d'alpage La Baronne (préavis no 23)
Rapports de la Commission Ad'Hoc et de la Commission de Gestion - discussions – votation
- 8) Propositions individuelles et divers



Intervenants	Points
P. Möhl	Ouvre la séance à 20h15
N. Gremlich	<p>1) Appel</p> <p>- 31 présents</p> <p>- 11 excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme E. Kjellqvist. M. Ch. Aeschlimann M. B. Baumgartner M. A. Boscardin M. F. Di Pierro M. H. Lequint M. O. Morand M. C. Nardone M. H. Pradervand M. Y. Pradervand M. M. Stark <p>- 2 non-excusés :</p> <ul style="list-style-type: none"> M. P.-A. Hauser M. M. Verzelloni
P. Möhl	<p>2) Assermentation</p> <p>M. Hubert Gremlich est assermenté.</p> <p>Le total des conseillers présents passe à 32.</p>
P. Möhl	<p>3) Approbation du procès-verbal de la séance du 31 octobre 2012</p> <p>Les corrections suivantes sont demandées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Page 6, 1^{ère} intervention de Mme A.-L. Bally, 4^{ème} ligne : « Il y quand même... » ajouter un « a ». - Page 7, intervention de M. T. Salathé, 2^{ème} ligne : « avec les représentant de la Municipalité... » mettre un « s » à « les représentants ». <p>Aucune autre modification ou correction n'est demandée.</p> <p>Le P.V. est accepté par 30 oui et 1 abstention</p>
P. Möhl	<p>4) Communications du Bureau</p> <p>L'assemblée observe une minute de silence pour les décès de Mme Augusta Rosset et de M. Arend Wessels.</p> <p>Dates des séances du Conseil en 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lundi 25 mars



- Mercredi 15 mai
- Mercredi 19 juin
- Mercredi 18 septembre
- Jeudi 31 octobre
- Mercredi 11 décembre

Relève le succès de la journée de votation du 25.11.2012. Remercie les Conseillers et les membres du bureau de leur participation et adresse un merci tout particulier à la Municipalité ainsi qu'à Messieurs R. Watts et J.-Cl. Julliat pour leur généreuse contribution.

5) Communications de la Municipalité

A. Blumenstein

Présente un compte-rendu des résultats du comptage des véhicules dans la commune en vue de la mise en place de zones à 30 km/h dans le village. Le dossier est à disposition des personnes intéressées et une réunion ayant pour sujet la mise en place de cette zone et sa problématique est prévue le jeudi 17.01.2013 à 17h00 avec M. Yanef du service des routes et M. Delacrétaz, voyer. Demande à la Commission Ad'Hoc d'être présente dans la mesure du possible.

Rappelle que les bacs à sel mis à disposition dans divers lieux de la commune ne sont pas pour un usage privé.

R. Jaunin

Annonce que le sapin installé au milieu du village pour la période des fêtes de fin d'année a été offert par le garde-forestier, M. Daniel Kolly, pour marquer les 20 ans de son arrivée dans la Commune.

Informe de la vente des sapins de Noël, le samedi 15.12.2012 au lieu-dit « Pré-de-la-Maison ».

A.-L. Bally

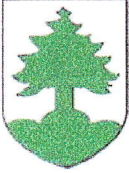
Fait le point de la situation au niveau du recaptage des sources et informe que les réservoirs sont enfin remplis avec l'eau des nouveaux captages. Des tests de traçage sont en train d'être effectués jusqu'à la fin du mois de décembre. L'eau est ainsi pompée dans la nappe souterraine à raison de 338 lt/mn. Une fois les tests terminés, les zones de protection pourront être délimitées. Des prélèvements ayant été effectués à divers endroits tant au niveau du nouveau captage qu'à celui des anciennes sources, une augmentation de l'eau dans ces anciennes sources a été constatée. Ceci signifie que l'eau pompée en-dessous des anciens captages n'est pas du tout en relation avec ces derniers. C'est une bonne nouvelle pour la délimitation des zones de protection qui vont pouvoir être réduites à une surface minimale.

M.-O. Lequint

Donne des nouvelles du dossier de la fromagerie à La Givrine et informe que la construction est achevée à près de 80% grâce à un automne clément et à un arrangement pour l'hiver avec la Commune de St-Cergue qui s'est engagée à permettre l'accès au chemin.

Informe que l'objet sur la taxe au sac sera à l'ordre du jour de la séance du conseil communal du mois de juin pour une entrée en vigueur au 01.01.2014.

Relève le fait que trop de gens amènent encore leurs ordures ménagères à la déchetterie et souhaite les inciter à déposer leurs sacs aux endroits officiels le lundi qui est le jour de ramassage des ordures ménagères.



	<p>Informe qu'à partir du 01.01.2013, nos ordures ménagères iront à Lausanne par camion et qu'en 2015, elles seront acheminées par le train. Une interface va être créée à Gland pour charger ces déchets. La Commune de Givrins a pris des parts chez Tridel pour un peu plus de CHF 13'000.- afin de pouvoir bénéficier de rabais sur les taxes d'entrée des déchets.</p>
Ph. Zuberbühler	<p>Informe de l'avancement des travaux concernant la création d'appartements protégés. Douze communes dont Givrins sont impliquées dans le projet pour un montant de CHF 100'000.- ainsi que deux fondations, Bellevue et Belle Saison. Les fonds propres se montent à 2,8% pour un immeuble de 28 appartements dont le montant total est budgété à CHF 10'995'000.-. La part de CHF 100'000.- assure à notre commune la jouissance d'un appartement pour quelqu'un de Givrins.</p> <p>Concernant le référendum spontané relatif à la vente des droits de superficie, informe que la votation aura lieu le 03 mars 2013. Si la population refuse cette vente, un préavis sera alors présenté pour une demande de crédit extrabudgétaire pour la construction du bâtiment de la chaufferie. Une séance d'information publique réunissant les référendaires et la Municipalité est prévue le lundi 11 février 2013 à 20h00 afin d'informer au mieux les citoyens.</p> <p>Préavis en préparations pour les futures séances du conseil de 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Statuts relatifs à l'entrée en vigueur de la nouvelle organisation cantonale du service du feu, séance du 25 mars. - 3 crédits extrabudgétaires pour la séance du mois de juin : <ol style="list-style-type: none"> 1) Remplacement d'une conduite d'eau au Chemin des Lattes 2) Construction du centre forestier « La Colline » 3) Création de bordures de route au Chemin des Mortiers <p>Lit le mail reçu de la Fondation de La Côte pour l'aide et les soins à domicile qui recherche des bénévoles pour la livraison de repas dans la Commune. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au greffe.</p> <p>Informe que le concours cantonal des sapeurs-pompiers aura lieu à Genolier en avril 2013.</p>
P. Möhl	<p>Les conseillers intéressés à faire partie d'une ou plusieurs commissions Ad'Hoc pour les préavis précités sont priés de venir s'annoncer au bureau à la fin de la séance.</p>
A. Blumenstein	<p>Informe que la Commission pour les Statuts SDIS est déjà constituée, il s'agit des membres de la Commission ORCP, à savoir M. Robert Watts, M. Pierre-Alain Hauser et M. Marc Prélaz.</p>
6) Budget 2013 (préavis no 22)	
Ph. Zuberbühler	<p>Malgré les économies faites, un déficit de CHF 412'716.- n'a pu être évité.</p> <p>Lit les conclusions du préavis.</p>
B. Pasquier	<p>Lit le rapport favorable de la Commission de Gestion.</p>



P. Dillenbourg	Demande une explication quant à la variation d'impôts de 20 à 40% ?
Ph. Zuberbühler	Les impôts variant beaucoup, il s'agit d'une estimation. La péréquation nous taxe en fonction de la rentrée des impôts. Ce n'est qu'après le bouclage de fin d'année que l'on sait si on sera taxé ou remboursé.
A.-Cl. Prélaz Girod	A la page 18 du budget, sous la rubrique 6 « police », en tenant compte du fait que le contrat avec la gendarmerie n'a pas été renouvelé, qu'est-ce que le montant de CHF 141'606.- dans les comptes si en 2012 il y avait CHF 171'848.- pour la gendarmerie et en 2013 CHF 141'606.- avec un ajout de CHF 40'900.- ?
Ph. Zuberbühler	Les CHF 141'606.- sont le cadeau fait par l'Etat l'année passée en nous redonnant 2 points d'impôts. Les prestations de la gendarmerie nous coûtent CHF 141'606.-. L'idée était de recevoir 2 points d'impôts et d'en payer 2, mais en réalité, les 2 points à payer pour participer aux frais s'élèvent à 3,5 points. Les CHF 40'900.- représentent le budget des deux agents ASP engagés dès le 1 ^{er} janvier. Ce budget inclus : 3 mois de cours, les uniformes ainsi qu'un véhicule de service. Informe qu'une visite des deux agents est prévue le 09 janvier dans la Commune de Givrins.
A.-Cl. Prélaz Girod	Souhaite savoir si jusqu'en 2012, il y avait une part supplémentaire assurée par la gendarmerie et qui ne l'est plus maintenant ? Est-ce la raison pour laquelle ces deux agents ont été engagés ?
Ph. Zuberbühler	Oui, tout à fait.
P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 30 Non : 0 Abstention : 1
<p>7) Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 346'000.- TTC pour la réfection du toit, la création d'une nouvelle fosse à lisier et l'aménagement d'une fumièra au chalet d'alpage La Baronne (préavis no 23)</p>	
M.-O. Lequint	Fait une présentation illustrée de la situation actuelle. Lit les conclusions du préavis.
F.-H. Bovet	Lit le rapport favorable de la Commission Ad'Hoc.
S. Adams	Lit le rapport favorable de la Commission de Gestion.
S. Adams	Propose qu'une agape soit organisée à la fin des travaux.
P. Möhl	Il n'y a plus de prise de parole et on passe au vote : Oui : 31 Non : 0 Abstention : 0
<p>8) Propositions individuelles et divers</p>	
C. Blaser	Souhaite savoir si la commune n'est pas en infraction avec le canton si la taxe au



	sac n'entre pas en vigueur au 1 ^{er} janvier 2013 ?
M.-O. Lequint	La commune a fait une demande en bonne et due forme au canton pour reporter la date d'entrée en vigueur au 1 janvier 2014. Cet objet sera soumis à un préavis au mois de juin 2013.
C. Blaser	Se demande si l'on doit craindre que des personnes des communes voisines ne viennent déposer leurs déchets à Givrins ?
M.-O. Lequint	Givrins a quand même le gros avantage de ne pas être sur un axe routier fréquenté. Des tricheurs il y en aura peut-être.
Ph. Zuberbühler	Précise que la décision de reporter cette taxe au 1 ^{er} janvier 2014 vient des 5 communes qui longent la ligne du Nyon-St-Cergue.
R. Derbigny	Suggère que les 2 aspirants de police aient aussi la fonction de contrôler les sacs.
Ph. Zuberbühler	Les aspirants auront beaucoup de tâches dont le contrôle des sacs. Les rapports relatifs aux demandes de naturalisation feront également partie de leurs attributions car ceci n'est plus du ressort de la police.
S. Adams	Parle de la prochaine fête cantonale des sapeurs-pompiers qui aura lieu à Genolier les 26 et 27 avril 2013 et qui sera organisée par le SDIS de Genolier-Givrins-Trélex. Fait un appel aux bénévoles qui peuvent s'inscrire sur le site : www.fvsp2013.ch ou à la fin de la séance de ce soir. Un soutien peut aussi être apporté en achetant un carton de 6 verres au prix de CHF 30.- ainsi qu'un couteau « Wenger » au prix de CHF 35.-.
P. Möhl	Souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année au nom du bureau et invite les conseillers à rester pour l'apéro offert par la Municipalité.
Ph. Zuberbühler	Présente les vœux de fin d'année de la Municipalité et rappelle que la coupe de l'arbre de la Municipalité aura lieu le 29 décembre 2012.
P. Möhl	Lève la séance à 21h35.

Prochaine séance : lundi 25 mars 2013 à 20h15

La Présidente

P. Möhl



La secrétaire

N. Gremlich